

ENJEUX THEMATIQUES

Quelles armatures pour l'accueil des populations ?

A l'échelle régionale, dans un contexte où il n'existe plus de modèle définissant une stratégie d'accueil d'ensemble comme à l'époque de la MIACA, l'enjeu central est de savoir comment va se jouer la répartition spatiale de la dynamique résidentielle sur le littoral aquitain, avec le risque d'une poursuite du desserrement urbain non maîtrisé le long des axes de communication qui porterait atteinte à :

- l'équilibre entre les espaces urbanisés et espaces non urbanisés du littoral girondin et landais (risque de fragmentation des espaces) ;
- l'unité du massif forestier (risque de morcellement de la ressource et du paysage forestier).

Globalement, la poursuite d'un tel développement ne permettrait pas de répondre à l'enjeu fondamental de réduction de la consommation de l'espace, notamment dans les communes rétro-littorales. Il ne permettrait pas non plus l'atténuation du phénomène de déconnexion zone d'emploi / zone d'habitat, pourtant nécessaire dans une optique de réduction des mobilités individuelles pendulaires associées (en volume et en temps).

In fine, on assisterait à un renforcement des déséquilibres socio-démographiques sur l'ensemble des territoires et plus particulièrement sur les territoires périphériques des agglomérations, au premier rang desquels les territoires landais (nord et sud) et sud médoc.

Les tendances actuelles posent également la question du type de développement pour les communes rurales qui sont directement impactées par l'influence métropolitaine, notamment pour celles inscrites qui pouvaient avoir vocation à rester dans des secteurs d'équilibre naturel.

Enfin, au regard des enjeux et de leur spatialisation, la question d'une prise en compte au-delà des périmètres communaux et intercommunaux littoraux est également un enjeu en soi. En effet, il apparaît difficile de laisser par exemple aux seuls territoires la responsabilité de maîtriser et gérer l'ensemble des effets de débordement induits par les territoires voisins (besoins en équipement, en logement, mobilité, foncier...) et les grandes disparités générées sur leur propre territoire.